

Air France "investit" un million d'euros dans la forêt malgache

L'abandon des mauvaises pratiques des populations riveraines des forêts participe à la lutte contre les feux de brousse et la déforestation sauvage.

En octobre 2008, Air France avait entièrement supporté à hauteur de 5 millions d'euros sur quatre ans la première phase du programme holistique de conservation des Forêts (PHCF) malgaches. La deuxième phase du PHCF mobilisera entre janvier 2014 et avril 2017, 4,5 millions d'euros. Cette fois participent au financement, l'Agence française de développement (2M€), le Fonds français pour l'environnement Mondial (1,5M€) et Air France (1M€). Cette deuxième phase est mise en œuvre par l'association Etc Terra dans les forêts humides des aires protégées du corridor Marojejy, Anjanaribe Sud, Tsaratanana (COMATSA) dans les régions Sava-Diana-Sofia et de Beampingaratsy dans la région Anosy. Il s'agit cette fois d'assurer la gestion des parcelles de reboisement et de res-

tauration écologique implantée pendant la première phase. Ce sont 600 ha de terrains qui seront aménagés afin d'y développer des cultures de façon durable. 1 350 ménages seront encadrés afin de diversifier et améliorer leurs systèmes de production, en développant des activités génératrices de revenus et en intensifiant leurs pratiques. Trois guichets fonciers seront implantés pour favoriser la sécurisation foncière. Des études scientifiques sont également élaborées concernant la valorisation carbone.

Le PHCF entre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique initiée par Air France, GoodPlanet et le WWF. Il vise à l'augmentation des surfaces cultivables pour obtenir de meilleurs rendements et ainsi assurer la sécurité alimentaire. L'abandon des mauvaises pratiques des populations riveraines des forêts participe à la lutte contre les feux de brousse et la déforestation sauvage.



600 ha de terrains seront aménagés afin d'y développer des cultures de façon durable.